

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean Baptiste JACCOUD

Mes souvenirs de Collège (1859-1867)
(Suite) : partie IV. Mes Etudes de latin.

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1926, tome 24, p. 201-209

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Mes souvenirs de Collège

(1859-1867) — (*Suite*).

IV. Mes Etudes de latin.

On a pu voir jusqu'ici que la transplantation avait pleinement réussi, et que j'avais bien pris racine dans mon nouveau milieu. Mais ces racines, pour variées et vigoureuses qu'on les suppose, n'étaient-elles pas de portée secondaire, et, par rapport à ma formation, de simples accessoires ? Je n'étais pas au collège pour ne faire que des lectures, du dessin, du chant, des promenades. Ce qu'on exigeait avant tout de moi, du moment que j'étais au collège et qu'on m'avait mis en Principes, c'était que je m'appliquasse à l'étude de latin, ma branche principale, sans négliger le français, qui venait en second rang, pour ne pas parler de l'arithmétique, où je n'avais pas encore de progrès à faire, ni de l'histoire et de la géographie,

qui restaient à l'arrière plan. J'ai déjà dit un mot des manuels qu'on avait mis entre nos mains : *Lhomond*, *l'Építome historiae sacrae*, les *Flores et fructus latini*, la grammaire française de *Noël et Chaptal*. Je ne me rappelle plus le manuel d'*Histoire Suisse* que nous avons ; pour la géographie, c'était *Meissas et Michelet*. La méthode consistait à nous faire apprendre le texte, plus ou moins expliqué, à l'avance, d'ailleurs assez simple et facile, puis à nous le faire réciter. L'arithmétique s'enseignait au tableau noir. Comme exercice, on nous faisait faire par écrit des déclinaisons, des conjugaisons, des applications de règles, des thèmes et des versions, des problèmes, etc. Cela ne variait guère d'un jour à l'autre. De temps en temps il y avait des récapitulations ou des revues générales. Une partie des exercices écrits se faisaient en classe ; les autres, à exécuter en étude, étaient les devoirs. Comme punitions, il y avait surtout le travail de recopier la leçon, et, en général, les pensums. Volontiers on était grondé, ce qui produisait toujours quelque effet, aussi bien sur les bons élèves que sur les coupables. Comme M. Derivaz, tout en étant très bon, n'était pas familier, sa parole était respectée.

Certes, ce n'est pas par attrait, qu'on pouvait étudier le latin ou la grammaire française ; sans se rendre compte de l'utilité d'un pareil travail, on s'y livrait par conviction et par devoir, et l'on contractait ainsi la meilleure des habitudes, celle du travail consciencieux, qui n'est facilité par aucun agrément spécial. On consacrait du reste à ce genre d'occupation les meilleures heures de la journée. J'ai déjà dit que j'en usais de même pour apprendre mes leçons et faire mes devoirs ; c'était toujours par là que je commençais, quand j'étais dans la salle d'étude ; il est vrai que je le faisais surtout parce qu'il me tardait d'être débarrassé de ce souci.

Il était encore reçu de faire beaucoup apprendre par cœur ; le texte des règles, les explications principales, les déclinaisons et les conjugaisons, les passages les plus importants des textes traduits, les récits de l'histoire, etc. Par là on exerçait la mémoire et on la développait, ce qui, certes, avait sa valeur, et bien que ce fût surtout la mémoire des mots, celle des choses, ou mieux des idées, suivait toujours tant bien que mal. La leçon récitée, on l'oubliait vite ; pourtant, grâce surtout aux fréquentes

répétitions, il en restait toujours quelque chose, parfois même beaucoup. Même quand la mémoire est purement verbale, comme quand il s'agit du livret — table de Pythagore — ou de listes de noms en géographie, cette mémoire est d'un précieux secours, pratiquement parlant, et rien ne la remplace. L'axiome moderne, qu'il ne faut rien apprendre qui n'ait été compris, est doublement faux, parce que souvent ce n'est qu'après avoir appris par cœur le texte, qu'en y revenant ensuite par la réflexion, on finit par le comprendre, et parce que d'autres fois on utilise pratiquement le texte ou la formule, et on l'utilise très bien, sans qu'on parvienne jamais à le comprendre. Du reste, à St-Maurice, on ne poussait pas la chose trop loin, on n'abusait pas des récitations.

Nos études de latin et de français étaient surtout des études de grammaire. Quand il s'agit de langues à structure simple et surtout analytiques, comme sont la plupart des langues modernes, le français excepté, on peut sans doute les apprendre assez bien par la pratique pour arriver à les manier, à les parler, à les écrire correctement. Mais il n'en est pas de même du français qui, chacun le sait, n'est bien parlé et surtout bien écrit que des personnes instruites et lettrées. Aussi la connaissance du français a baissé à partir du moment où l'on s'est plus ou moins affranchi de la grammaire ; ce résultat est devenu palpable de nos jours, et il ne s'agit pas seulement de l'orthographe, mais de la manière de composer. Quant à la propriété des termes, qui est si importante en français, qui est même la pierre de touche en matière de style, elle suppose presque nécessairement l'étude du latin. Or, le latin est essentiellement grammatical ; on ne s'est pas encore avisé de l'étudier sans grammaire, et si jamais quelqu'un réalisait ce tour de force, il n'aurait réussi qu'en créant, qu'en refaisant la grammaire.

Les études grammaticales qu'imposent le latin et le français offrent un second avantage qu'on ne saurait trop proclamer, parce qu'il est d'ordre supérieur : elles sont éminemment propres à développer l'intelligence, et elles la développent d'une façon générale par leur allure réflexe et psychologique. En d'autres termes, elles amènent l'esprit à se replier sur lui-même pour travailler sur ses idées et l'ensemble de ses opérations et pour rechercher les lois qui président à son développement.

Ici, l'imagination et la mémoire ne suffisent plus, et leur rôle passe tout à fait au second rang. Car pour voir clair dans l'emploi des termes, dans les rapports qu'ont entre eux les divers membres de la proposition, et dans la structure syntaxique du discours, il faut de toute nécessité la puissance d'analyse et de pénétration que l'esprit seul possède. Par les lectures, le dessin et la musique, j'exerçais surtout les facultés secondaires ; l'étude du latin et du français mettait en activité mon intelligence. Ce dernier travail était moins agréable sans doute et plus astreignant, mais d'autant plus fructueux. Pour la réussite de mes études de Collège, les deux genres d'occupations étaient également requises, quoiqu'à des titres divers.

En fait d'études strictes, pour ne parler ni de mes lectures, ni du dessin et du chant, qui étaient de simples accessoires auxquels je consacrais beaucoup de temps parce qu'ils me passionnaient, j'ai donc débuté au Collège par la grammaire latine de Lhomond, accompagnée de son *Epitome Historiae sacrae* et de son *De Viris illustribus orbis Romae*. Plus tard, en Grammaire et en Syntaxe, on substitua à Lhomond, censé trop élémentaire, la grammaire latine de Burnouf. Mais je dois déclarer que Burnouf, très méthodique et très savant, nous a toujours ennuyés, et que, particulièrement à moi, il ne m'en est rien resté, tandis que maintenant encore, à l'âge de soixante-quinze ans, Lhomond me revient souvent à l'esprit. En France, Lhomond n'a jamais pu être complètement écarté ; mais, si l'on se réclame encore de lui, si même on est censé le rééditer, on n'a pas su garder sa bonne simplicité, et, en le complétant, en l'améliorant, en l'élevant à la hauteur du temps, on l'a souvent gâté. Disons ici que Lhomond n'a jamais rien eu du pédagogue ni du savant ; il avait consacré sa vie à l'enseignement classique élémentaire et il joignait beaucoup de bon sens à une grande expérience.

Sa façon d'enseigner — je ne dirai pas par sa méthode, chose que, paraît-il, il n'a jamais eue, et heureusement, — se déduit sans peine de ses manuels, qui n'ont pas besoin de longues explications, tant ils sont clairs, et ils n'ôtent certainement rien à l'efficacité du latin envisagé comme moyen de formation intellectuelle. La grammaire, ramenée à ses éléments essentiels, est présentée telle quelle,

sans subtilité dialectique, sans terminologie savante et prétentieuse, suivant un ordre qu'on ne peut rattacher à aucun système, mais se trouve être pratique. Le point de départ est toujours la langue maternelle, le français, où l'élève voit clair et est sûr de ses mouvements. Ce n'est pas, comme on voit, la méthode directe, que les Jésuites, également maîtres dans la partie, employaient davantage. Lhomond compte visiblement sur la mémoire et fait avancer l'enfant par un chemin tout jonché de règles courtes et d'exemples, où il lui sera facile de se retrouver et qui lui permettra de revenir en arrière sans peine et sans trop de perte de temps. La *copia verborum*, en même temps que leur sens et la manière de les employer, et par conséquent en même temps que l'application des règles, est donnée par l'*Epitome* et le *De Viris*, composés pour accompagner et compléter la grammaire. Mais la mémoire n'est pas tout, l'intelligence s'y joint, d'abord par petites doses et en pénétrant par le dehors, puis est amenée peu à peu à approfondir. N'étant pas rebuté par trop de difficultés, d'élève suit volontiers le maître, et en avançant lentement, il progresse beaucoup plus rapidement que si on exigeait trop de lui. Je m'étais fort bien trouvé avec Lhomond deux ans de suite, et il aurait pu m'occuper les années suivantes. En fait, c'est bien lui qui m'a accompagné, puisqu'il ne m'est rien resté de Burnouf.

Les partisans de Lhomond ont pourtant cru qu'il fallait sacrifier sa règle du *que retranché*, qui semble grotesque, et sent trop la manie de montrer le côté matériel de la syntaxe. Je ne suis pas de leur avis. Lhomond n'écrivait pas sa grammaire pour des grammairiens et des lettrés, mais pour des enfants ; d'accord avec lui-même, il part, dans l'exposé de cette règle, de la langue française, et comme le *que* se trouve toujours dans notre langue et n'intervient plus en latin, le plus simple était de dire qu'on le retranchait. Quant à parler de *propositions infinitives*, la chose eût répugné à Lhomond, comme à tout bon dialecticien, et il aurait eu raison. Une proposition infinitive est un non sens, à moins d'être une proposition cachée ou sous-entendue sous la forme de l'infinitif. Mais ce sont là des subtilités de grammairiens qu'il faut épargner aux élèves de Rudiments.

Avec Lhomond, je faisais donc de la grammaire, et

même beaucoup, mais sans terminologie pédante, sans apparat scientifique, en allant du français au latin, et du dehors de la langue à son intérieur qu'on découvrirait peu à peu. Je m'habituais à travailler sur des mots et des formes munis d'ailes, comme le dit si bien Homère, c'est-à-dire d'idées et de pensées, et ces ailes, qu'il fallait à chaque instant dégager de l'expression, se trouvaient être les mêmes en latin qu'en français. Là est le grand avantage des études de grammaire : amener l'esprit à chercher l'idée, à saisir la pensée, à travailler sur des choses intellectuelles, sur ce qu'on appelle si bien les choses de l'esprit. Suivant nos pédagogues à courte vue, beaucoup plus matérialisés qu'ils ne le croient eux-mêmes, on formerait les enfants par des *leçons de choses*. Ces choses, ce seraient les corps, vivants ou inanimés, ce serait simplement de la matière. L'esprit se formerait donc au contact de la matière ! A ce taux, les bêtes devraient être savantes depuis longtemps, car elles en sont tout entières et continuellement à des leçons de choses, usant même et parfaitement des procédés intuitifs, bien plus, n'ayant jamais à s'occuper de mots, ne faisant jamais de verbiages creux ! A vrai dire, les leçons de choses, consistant à faire parcourir aux élèves les divers détails d'une chose matérielle et les amenant à nommer successivement tous ces détails ne sont, elles, que des leçons de mots. Par contre, dès qu'en prenant le mot, la formule, nous en dégageons l'idée ou la pensée, nous arrivons à la véritable étude de la chose car c'est par les idées, par le travail de la pensée, que nous connaissons vraiment les choses. N'ayant pas d'idée proprement dite, ne pensant pas au sens strict du mot, ne travaillant par conséquent jamais sur les idées, les bêtes sont réfractaires à toute instruction, et restent ce que la nature les a faites, des bêtes.

Dans le système de Lhomond, le travail de la mémoire, même en supposant qu'on fasse apprendre par cœur l'Épitome au fur et à mesure qu'on le traduit, n'est pas excessif, et celui de l'intelligence, du moment qu'il est essentiellement réflexe et, par conséquent très astreignant, n'intervient que peu à peu et par degrés successifs prudemment ménagés. Aussi n'ai-je nullement gardé rancune à mon professeur, M. Derivaz, et il ne m'est resté ni mauvais souvenir ni dégoût d'aucune sorte de mes

premières années de Collège. Ne jugeons pas des études classiques par le témoignage de fils de famille, de fils de fonctionnaires ou de bourgeois huppés, condamnés à étudier le latin malgré eux. Ce genre d'élèves, toujours trop nombreux, sont la peste des Collèges.

Le latin, comme moyen de formation, aurait-il une vertu spéciale ? Nombre de pédagogues nous posent la question ironiquement. Le travail de traduction, consistant à saisir les mots et les phrases par leurs ailes, puis à retenir les ailes pour les adapter à d'autres mots et à d'autres phrases, pourrait se faire, absolument parlant, avec une autre langue moderne comme avec le latin. Il y a cependant une différence, et une différence qui, pour peu qu'on y réfléchisse bien, devient très grande. J'ai même expérimenté la chose dès mes premières années en suivant, parallèlement au latin, un cours d'allemand. Cet allemand, sans doute par suite de ma tournure d'esprit, ne m'est jamais bien allé, non que j'eusse des préventions contre les Allemands, car je me suis toujours très bien trouvé avec eux, mais probablement parce que, dans la mentalité allemande, exprimée par la langue, je ne retrouvais pas la mienne. Décidément, j'étais un latin ; c'était affaire de goût. Et pourtant, le latin était beaucoup plus difficile à comprendre et à traduire que l'allemand. Mais, quand les choses plaisent, on ne regarde pas trop à la fatigue. Loin de me repousser, le génie latin, au fur et à mesure que je l'entrevois, m'attirait plutôt. Qu'y avait-il donc, dans cette langue, morte depuis au moins quinze cents ans, bien que l'Eglise l'emploie encore, qui remuait ma pensée et la faisait travailler ? Ce n'est pas son ancienneté ni son caractère païen primitif, ni le contraste qu'elle fait avec toute notre vie moderne, qui agissait ainsi sur moi, bien que ces circonstances n'aient pas manqué d'intérêt et de valeur. Volontiers, j'y reconnâtrai une parenté avec notre génie à nous, qui sommes de race française : nous tenons des anciens Latins. Mais le latin, quoi qu'on puisse dire, a une structure supérieure, combinée avec une vigueur intellectuelle toute juvénile, avantages que le grec seul peut lui disputer. Sans nous rendre compte de ces qualités, nous en subissons l'ascendant à notre insu, alors que nous apprenions notre Lhomond et que nous traduisions *l'Epitome* et le *De Viris*. Ce fut autre chose encore quand nous eûmes entre les mains César, Ovide, Tite-Live, Virgile et Cicéron.

Je ne chercherai pas l'explication du fait dans mes souvenirs, qui ne me Metaient probablement rien, mais dans le résultat de mon expérience, de mes réflexions et de mes études postérieures. Tandis que nos langues modernes deviennent de plus en plus analytiques, simplifiant leur structure, le latin, de même que le grec, et par certains côtés plus que le grec, est une langue à *flexions*, par conséquent tout à fait synthétique, obligeant ceux qui la parlent et l'écrivent à combiner sans cesse les éléments dont il se servent, et leur permettant de combiner en une foule de manières différentes. Les modernes mettent leur pensée dans des cadres tout faits, peu nombreux et peu variés ; aussi parlent-ils sans efforts, abusant volontiers de leur facilité d'élocution ; les Latins devaient chaque fois refaire le cadre et l'organiser exprès pour leur pensée, double travail intellectuel, dont beaucoup, sans doute, n'étaient pas capables. Le génie latin, dont on parle volontiers, était en grande partie là, dans leur langue. Le tout tient aux flexions, qu'on trouve dans les déclinaisons, dans les conjugaisons, dans la syntaxe. Pour les commençants, il y a là une source de difficultés dont on ne triomphe qu'à force de travail et de patience. Mais peu à peu, on s'habitue à refaire toutes les combinaisons et à reconstruire les cadres, pour y introduire ses propres pensées. On s'assimile ainsi le latin, intellectuellement on devient Latin. La vertu spéciale du latin comme moyen de formation se trouve ainsi expliquée en partie, et l'explication vaut pour le grec.

Mais il y a plus, et ici mes occupations secondaires et d'agrément, lectures, dessin, musique, ne m'ont pas été inutiles. J'ai parlé plus haut de la vigueur intellectuelle toute juvénile des Latins. Cette vigueur est déjà, semble-t-il, suffisamment attestée par le caractère de langue à flexions que le latin possède à un haut degré. Elle se présente sous un autre aspect dans la faculté qu'ont les Latins de combiner le maximum d'abstraction et de perspicacité intellectuelle avec la tournure de phrase la plus concrète possible. Voir l'intelligible dans le sensible, sans jamais les confondre ni les séparer, voilà ce qu'ils ont su faire, et encore mieux que les Grecs, à qui les abstractions pures répugnent moins. Citerai-je, en preuve de ce que je dis ici, le style des jurisconsultes romains ? Vigueur des sens, vigueur de l'imagination, vigueur de la

pensée analysant et combinant, tout cela ils l'ont eu à la fois, et plus que tout autre peuple. Il est clair qu'il ne faut pas prendre ici les Romains de la décadence, mais la période qui a abouti à la grandeur romaine, avec ses hommes politiques, ses écrivains et même un peu la masse des citoyens.

En traduisant les auteurs latins, on est amené à retrouver, en les distinguant sans les séparer, les deux éléments de la parole latine, l'abstrait et le concret, l'intelligible et le sensible, l'idée et la sensation, l'âme et le corps. Pour cela, il faut qu'on soit à même de penser juste et de sentir vigoureusement ; il faut avoir ce que les Latins ont si bien rendu par la formule : *Mens sana in corpore sano*. Etre logicien, mathématicien, métaphysicien, ce n'est que la moitié d'un penseur romain ; l'autre moitié résulte du développement des sens et de l'imagination, ce à quoi me servaient mes lectures, le dessin et la musique, toutes choses que négligeaient mes condisciples.

Il en est du latin, considéré au point de vue de sa valeur intellectuelle, comme des corps en physique et en chimie : leurs propriétés tiennent à leur structure intérieure, soit à leur composition de molécules et d'atomes et à la manière dont cette composition est produite et maintenue. Dans les langues, il y a aussi des éléments matériels et des forces combinées de différentes manières, et toutes les langues n'ont pas les mêmes propriétés ni la même valeur. Parmi les langues existantes, on met au-dessus des autres les langues à flexions, puis le groupe des langues indo-européennes : or, le grec et le latin ont une supériorité universelle et incontestable. L'expérience l'a montré et la chose parle suffisamment d'elle-même. Il fut une période où les Germains, formés pourtant à l'école des Latins, croyaient pouvoir mépriser le génie latin ; volontiers ils lui préféraient le génie grec, mais c'était pour mettre le leur au premier rang. Cette période est passée ; les Latins se sont ressaisis et tout en reconnaissant la valeur du grec et sa supériorité sous certains rapports, ils se sont remis eux-mêmes à leur ancienne place, qui est la première. (A suivre.)

M^{gr} JACCOUD

ancien recteur de St-Michel.